

# Opération PULSAT/GITEM – SAUTER

Du 22 janvier au 28 février



SOP5585X/B

OU



SPI1106B

=

50 €\*  
remboursés



SOP5585X/B

ET



SPI1106B

=

150 €\*  
remboursés

Pour l'achat d'un four et/ou d'une table\*  
\*Voir modalités en magasin

# Bulletin de participation – Opération PULSAT / GITEM / EDM PIX'HALL - SAUTER

M.  Mme

Nom\* .....

Prénom\* .....

Adresse\* .....

Code Postal\* ..... Ville\* .....

Téléphone\* ..... Email\* .....

Cocher la ou les référence(s) du/des produits achetés :  SOP5585X  SOP5585B  SPI1106B

Enseigne / Lieu d'achat\* .....

Numéro de série du four SOP5585X\*      \_ \_ - \_ \_ - \_ \_ \_ \_ \_

Numéro de série du four SOP5585B\*      \_ \_ - \_ \_ - \_ \_ \_ \_ \_

Numéro de série de la table SPI1106B\*      \_ \_ - \_ \_ - \_ \_ \_ \_ \_

**\*Tous les champs sont obligatoires.** Toute demande incomplète ne pourra être traitée.

Les informations qui vous sont demandées dans le cadre de l'Opération PULSAT/GITEM – SAUTER seront traitées informatiquement. Conformément à la loi Informatique et Libertés du 06/01/1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification ou de radiation des informations nominatives vous concernant en écrivant à l'adresse de l'Opération ci-après ou sur simple demande à Opération 20520 – CEDEX 3441 – 99344 PARIS CONCOURS.



## Règlement de l'opération promotionnelle ODR PULSAT-GITEM / SAUTER

### Article 1 : Nature de l'opération

La société Brandt France, société par actions simplifiée au capital de 100.000.000€, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 801.250.531, dont le siège social est situé au 89/91 boulevard Franklin Roosevelt 92500 RUEIL-MALMAISON, organise du 22 janvier au 28 février 2018 inclus, une offre consommateurs, intitulée « ODR PULSAT-GITEM / SAUTER ».

Cette opération est ouverte à tous les consommateurs ayant acheté, entre le 22 janvier au 28 février 2018, dans les conditions indiquées ci-dessous, au moins l'un des produits concernés par l'opération, dans l'un des magasins PULSAT, GITEM, EDM ou PIX'HALL participant à l'opération en France métropolitaine (Corse comprise) ou sur leur site internet.

Ne peuvent participer les personnels des magasins PULSAT, GITEM, EDM ou PIX'HALL.

### Article 2 : Principe de l'opération

Entre le 22 janvier au 28 février 2018, pour tout achat, dans les conditions ci-après, d'au moins un des produits Sauter concernés par l'opération (listés à l'article 3), le consommateur recevra, sur demande adressée dans les quinze jours calendaires suivants l'achat du ou des produits concernés (cf. modalités à l'article 4 ci-après), un remboursement tel qu'indiqué ci-dessous :

- Pour l'achat, entre le 22 janvier au 28 février 2018, d'un four pyrolyse OU d'une table induction (listés à l'article 3), le consommateur pourra demander un remboursement de 50 €.
- Pour l'achat, entre le 22 janvier au 28 février 2018, d'un four pyrolyse ET d'une table induction (listés à l'article 3), le consommateur pourra demander un remboursement de 150 €.

### Article 3 : Produits concernés

L'opération concerne exclusivement les références suivantes :

#### Four pyrolyse :

SOP5585X / SOP5585B

#### Table à induction :

SPI1106B

#### Article 4 : Conditions d'attribution du remboursement

Comme mentionné ci-dessus, l'opération est valable du 22 janvier au 28 février 2018 inclus pour le four et/ou la table, pour la date d'établissement de la facture justifiant de l'achat du ou des produits concernés.

La facture doit être libellée au nom de la personne physique « le consommateur » et en aucun cas, au nom d'une personne morale. Les mentions sur la facture seront conformes aux dispositions de l'article L441-3 du Code de commerce.

Pour recevoir son remboursement, le consommateur devra :

- a) **Acheter** entre 22 janvier au 28 février 2018 un four et/ou une table concernés par l'offre.
- b) **Préparer** les documents et informations suivants :
  - Pour un achat réalisé dans un point de vente physique :
    - Le bulletin de participation imprimé et préalablement rempli sur le site de l'enseigne PULSAT, GITEM, EDM ou PIX'HALL avec les coordonnées complètes du consommateur, ou une participation sur papier libre (nom, prénom, adresse complète et numéro de téléphone du consommateur).
    - Une copie de la facture (s'il s'agit d'une facture manuscrite, elle devra contenir le cachet commercial du distributeur).
    - Le numéro de série du produit Sauter acheté. Ce numéro est composé de 9 chiffres séparés par 2 tirets (ex : 11-22-33333) que vous trouverez sur la tranche intérieure de votre four en ouvrant la porte et sous la table de cuisson.
    - Un RIB émanant d'un établissement bancaire français et précisant les numéros BIC et IBAN. Le RIB doit être au nom de l'acheteur de l'appareil, seul bénéficiaire de l'offre.
  - Pour un achat réalisé sur un site de vente en ligne :
    - Le bulletin de participation imprimé et préalablement rempli sur le site de l'enseigne PULSAT, GITEM, EDM ou PIX'HALL avec les coordonnées complètes du consommateur, ou une participation sur papier libre (nom, prénom, adresse complète et numéro de téléphone du consommateur).
    - Une copie de la facture
    - Le numéro de série du produit Sauter acheté. Ce numéro est composé de 9 chiffres séparés par 2 tirets (ex : 11-22-33333) que vous trouverez sur la tranche intérieure de votre four en ouvrant la porte et sous la table de cuisson.
    - Une copie du message émis par le site de vente en ligne confirmant l'achat et le paiement du ou des produit(s).
    - Un RIB émanant d'un établissement bancaire français et précisant les numéros BIC et IBAN. Le RIB doit être au nom de l'acheteur de l'appareil, seul bénéficiaire de l'offre.
- c) **Adresser le dossier complet**, à ses frais, dans un délai de quinze jours calendaires à compter de l'achat du ou des produits concernés (cachet de la poste faisant foi) à l'adresse de l'opération (cf.art 6 ci-après).

Les frais d'envoi de dossier ne seront pas remboursés.

Le consommateur recevra son remboursement **EXCLUSIVEMENT** par virement bancaire dans un délai d'environ 10 semaines à compter de la réception de son dossier complet.

#### **Article 5. Autres conditions**

Cette offre est limitée à une seule demande par foyer sur toute la durée de l'opération. L'opération n'est pas cumulable avec d'autres offres ou remises promotionnelles. Aucune réclamation ne sera prise en compte après le 15 mars 2018.

La participation à cette opération implique l'acceptation pure et simple du présent règlement. Toute demande illisible, incomplète, falsifiée, raturée ou avec des coordonnées erronées sera considérée comme nulle. Toutes les difficultés d'interprétation ou d'application du présent règlement seront tranchées par BRANDT France qui se réserve la possibilité d'exclure les participants ayant commis des fautes avérées. Notamment, en cas de doute sur l'authenticité d'une facture, BRANDT France se réserve le droit de procéder à une vérification auprès du distributeur qui aurait vendu le produit au consommateur souhaitant participer à l'opération.

Pour l'achat d'un ou plusieurs produits sur un site de vente en ligne, le consommateur, qui utiliserait son droit de rétractation, s'engage à annuler sa demande de participation à l'opération, par courrier à l'adresse de l'opération (cf.art 6 ci-après).

BRANDT France pourra écourter, proroger, modifier, annuler l'opération si des circonstances extérieures l'y contraignent. Toute décision de BRANDT France concernant l'existence, le déroulement et l'achèvement de l'opération est souveraine et n'est susceptible d'aucun recours.

Les informations qui vous sont demandées dans le cadre de l'opération « **ODR PULSAT-GITEM / SAUTER** » seront traitées informatiquement. Conformément à la loi Informatique et Libertés du 06/01/1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification ou de radiation des informations nominatives vous concernant en écrivant à l'adresse Brandt France.

#### **Article 6. Adresse de l'opération**

**OPERATION PULSAT-GITEM / SAUTER  
N° 20520  
CEDEX 3441  
99 344 PARIS CONCOURS**